

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser un véhicule à moteur rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives
- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales

FILIERES DE FORMATION

Formation	Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC		Permis B traditionnel	
	Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
Boîte				
Formation à partir de	15 ans		16 ans	
Durée de formation pratique minimum	20 heures	13 heures	20 heures	13 heures
Âge minimum pour passer le permis	17 ans		17 ans	
Durée du permis probatoire	2 ans		3 ans	

Permis AAC

- Un rendez- vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques
 - 1 rdv vers 1000 km (minimum 4 mois de conduite)
 - 1 rdv vers 3000 km (minimum 1 an de conduite)

Conduite supervisée

- Un rendez- vous préalable



PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE de Catégorie B

PUBLIC & PREREQUIS

Public Toute personne âgée de 17 ans souhaitant conduire un véhicule de catégorie B (AAC : 15 ans) (supervisé : 18 ans)

Prérequis Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

DURÉE

Variable selon les besoins des élèves, la durée de formation pratique est estimée lors de l'évaluation préalable à la formation.

Le planning de l'élève est défini en début de formation en fonction des disponibilités de l'élève et l'école de conduite.

DÉLAI D'ACCÈS

Il n'y a pas de délai d'attente pour commencer les formations.

Les entrées en formation se font tout au long de l'année.

LES TARIFS

Les tarifs sont datés et actualisés.

Les tarifs sont accessibles par affichage par flyers à l'agence de l'école de conduite.

Ils sont aussi consultables sur notre site internet.

L'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'obtention du permis de conduire est réglementée.

Avant de passer les épreuves à l'examen pratique et théorique pour obtenir son permis de conduire, la personne ayant un handicap doit passer une visite médicale auprès de la Commission médicale départementale.

Un entretien préalable avec l'équipe Erasmus sera nécessaire pour déterminer le domaine de compétence d'Erasmus conduite face au handicap du stagiaire.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation théorique

Alternance d'échanges de pratiques, d'apports théoriques collectifs, de travaux individuels, d'entraînement et de mise en situation.

Formation pratique

Conduite sur route, échanges et analyse de pratique



Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Erasmus École de conduite (SARL) - 28, Boulevard Raymond Poincaré - 35700 RENNES - Tél : 09.80.43.29.12 - n.boisseau@erasmus-conduite.fr - Siret : 751 583 071 00012 - APE : 8553Z - TVA INTRA : FR 36 751 583 071 - N° RCS : 751 583 071 R.C.S Rennes - Capital social : 17 000,00 € - N° agrément préfectoral : E 12 035 0785 0 - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 102 79 35 auprès du préfet de la région de Bretagne - École labellisée - Qualiopi



CONTENUS DE FORMATION

L'ensemble des contenus de formation est conforme au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (Arrêté du 13 mai 2013 (JO du 6 juin, texte 14)

Formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

La formation pratique porte sur les compétences suivantes :

PROGRAMME DE FORMATION

AU PERMIS DE CONDUIRE de Catégorie B

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence • Pratiquer l'écoconduite.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Moyens pédagogiques

- **Formation théorique :**

Chaque élève reçoit un kit pédagogique comprenant :

- 1 livret « code de la route »
- 1 cahier d'exercices de code
- 1 accès à une plateforme pour s'entraîner en salle de cours à l'école de conduite
- 1 accès à une plateforme de formation à distance, pour s'entraîner au code chez soi

Une salle de cours est mise à disposition aux horaires d'ouverture de l'école, pouvant accueillir jusqu'à 20 élèves. Chaque élève utilise une application personnelle afin de lui garantir des exercices variés et d'évaluer avec lui sa progression.

Des cartes murales sur différents thèmes du code de la route sont affichées dans la salle de code

- **Formation pratique**

Chaque élève reçoit :

- 1 livret d'apprentissage numérique conforme au REMC
- 1 fiche de suivi de formation numérique
- 1 livret « Vérifs » sur les 1ers secours et les vérifications du véhicule

Des cartes murales sur le REMC sont affichées dans l'école de conduite

Un véhicule conforme à la législation des écoles de conduite est mis à disposition des élèves pour les cours pratique encadrés par les moniteurs de conduite.

Pour les élèves souhaitant transformer leur permis code B78 en permis B traditionnel :

- 1 livret « Boîte automatique vers boîte manuelle »

Moyens d'encadrement

Les cours théoriques et pratiques sont dispensées par des moniteurs de conduite diplômés du BEPECASER ou du titre professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière.

ÉVALUATION et VALIDATION

Évaluation en cours de formation

Chaque séquence de conduite se conclut par un temps réservé au bilan de conduite et commentaires pédagogiques : le moniteur valide l'atteinte, partielle ou totale des objectifs de la séquence et remplit la fiche numérique de suivi de formation. Ces temps permettent d'apprécier l'évolution des 4 niveaux de maîtrise du Référentiel pour l'Éducation pour une Mobilité Citoyenne tout au long du parcours de formation.



PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE de Catégorie B

Validation finale : les épreuves du permis B

ÉPREUVES DU PERMIS	
Épreuve théorique générale : le code	• 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans, sans limitation du nombre d'épreuves pratiques passées
Épreuve pratique	• Durée : 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.



Erasmus École de conduite (SARL) - 28, Boulevard Raymond Poincaré - 35700 RENNES - Tél : 09.80.43.29.12 - n.boisseau@erasmus-conduite.fr - Siret : 751 583 071 00012 - APE : 8553Z - TVA INTRA : FR 36 751 583 071 - N° RCS : 751 583 071 R.C.S Rennes - Capital social : 17 000,00 € - N° agrément préfectoral : E 12 035 0785 0 - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 102 79 35 auprès du préfet de la région de Bretagne - École labellisée - Qualiopi

